Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PROJET DE BUDGET 1998 DE L'ETAT DE VAUD

L'effort de redressement des finances freiné par la crise économique

Le 7 octobre 1997, le Conseil d'Etat a présenté son projet de budget 1998 qui se solde par un déficit de 468 mios frs, soit un résultat très proche du budget 1997, dont le déficit atteignait après le refus populaire de la révision fiscale la somme de 460 mios. Le total des charges est de 4.787 milliards, celui des revenus de 4.319 milliards.

A relever que le projet de budget n'inclut aucune adaptation au titre des rémunérations du personnel pour 1998; un décret sera présenté à ce sujet pour la session de novembre du Grand Conseil. Il incorpore la participation des communes à la facture sociale (56.5 mios frs). Enfin, le Conseil d'Etat renonce à toute augmentation d'impôt pour 1998.

Par ailleurs, le Canton joue pleinement la carte de la relance et consacre 314.1 mios aux investissements (288.4 mios en 1997).

En conséquence, la dette de l'Etat augmentera de 542 mios frs en 1998 (le besoin de financement estimé comparable était de 523 mios frs en 1997). Les charges d'intérêt ascenderont à 275 mios frs, somme inférieure à celle de 1997 (294.1 mios) en raison des perspectives d'évolution favorable des taux d'intérêt et d'une gestion active de la trésorerie. Les amortissements liés aux investissements se montent à 198 mios frs.

Le projet de budget 1998 est le reflet de la persistance de la situation économique difficile que traverse le Canton. Les compressions rigoureuses et importantes sur les charges de fonctionnement de l'administration sont toutefois insuffisantes pour améliorer la situation financière générale. L'accumulation des déficits, traduite par le découvert au bilan se monte à plus de 2,8 milliards à fin 1998 (1,9 milliard à fin 1996).

Ainsi la situation financière de l'Etat reste très préoccupante. C'est pourquoi le Conseil d'Etat présentera prochainement un plan d'assainissement.

Lausanne, le 08 octobre 1997

M. Charles Favre, chef du Département des finances (021) 316 20 01 M. Blaise Goetschin, chef du Service des finances (021) 316 20 51